

Réf: Dossier 360734

## Avis de constitution

### SOCIETE « SLK BETON »

Siège Abidjan Songon, au quartier Nouveau  
Goudron, Lot 135, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 07/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SLK BETON »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Vente de matériel de construction
- Vente de terrain ;
- Construction ;
- BTP ;
- Quincaillerie ;
- Location de matériel de construction ;
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Songon, au quartier Nouveau Goudron, Lot 135, Ilot 17

Dirigeant(s) M DAMAHOU ZASSOET ANICET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11838 du 19/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70807/GTCA/RC/2024 du 19/11/2024

